

Ces réunions, sont également utilisées pour repérer les éléments les plus représentatifs de la population, les leaders d'opinion qui pourraient jouer un rôle au niveau de la communauté (direction de l'AIC, participation au côté des membres de l'AIC à la collecté des engagements, au fonds de roulement et ultérieurement au recouvrement des redevances de consommation, à la sauvegarde des équipements et à la perpétuation du message de la sensibilisation dans la zone AEP).

- groupes de personnes relais : 1 groupe au moins par communauté moyenne ou large.

c) Des réunions élargies d'information générale

Il faudrait organiser des réunions élargies d'information générale (au moins une réunion par zone AEP)

A ce type de réunions pourraient assister les responsables locaux, les personnes clés de la communauté, à côté des chefs de familles bénéficiaires. Elles serviront à alerter la population et à préparer à un travail de sensibilisation plus approfondi, en communiquant une présentation générale du projet AEP, sa place dans la vie de la communauté, les investissements consentis pour le réaliser, la responsabilité de la communauté quant à la prise en charge du projet, l'AIC, en tant que structure socio-collective de gestion du système AEP, etc...

7.4.2 Sensibilisation à deux paliers

La sensibilisation sera menée de manière différentielle, ou à deux paliers, selon la taille de la communauté, zone AEP :

a) Premier palier : communauté-type

Dans les communautés-type (effectif variant de 100 à 150 ménages), le travail de sensibilisation sera assuré systématiquement, de façon à couvrir la totalité des ménages et 30% au moins des femmes de la communauté.

Dans ces communautés, l'action de la première phase de la sensibilisation nécessitera un volume de temps de 13 jours qui se répartit comme suit :

- 1 jour pour les premiers contacts, l'organisation de groupes,
- 1 jour d'information générale,
- 9 jours pour la sensibilisation des groupes (y compris les groupes femmes),
- 2 jours pour les contacts individuels et la collecte des engagements au fonds de roulement.

Néanmoins, cette action de sensibilisation s'étalera sur six semaines, elle s'enclenchera une semaine au moins avant l'engagement des travaux topographiques et s'achèvera avec l'approbation de l'étude de faisabilité, d'où la nécessité d'interrompre les passages de sensibilisation par des plages libres d'une semaine, à peu près, susceptibles de favoriser la gestation du message de sensibilisation transmis.

b) Deuxième palier : communauté moyenne ou large

Dans les communautés moyennes ou larges (comportant de 150 à 500 ménages), il est matériellement impossible à l'action de sensibilisation (phase I), qui est circonscrite dans le temps, d'assurer une couverture totale de la population : il est ainsi recommandé de recourir à deux techniques d'intervention :

- La technique de la sensibilisation habituelle déjà évoquée, en constituant, au moins cinq groupes de chefs de ménages et deux groupes de femmes.

- La technique des pairs qui consiste à sélectionner au niveau de la communauté (phase de l'enquête socio-économique ou phase préparatoire de la sensibilisation) un nombre de personnes variant de 10 à 15, pouvant jouer le rôle de personnes-relais pour la diffusion et la perpétuation du message de la sensibilisation au niveau de la communauté, la distribution et la collecte des engagements avec l'AIC et de la contribution au fonds de roulement à la faveur d'une action de sensibilisation intensive et ciblée qui se déroulera en 3 passages également.

Dans ces communautés, le travail de sensibilisation pourrait prendre, au total 3 semaines, soit 13 jours dans le cadre de la sensibilisation habituelle au profit des bénéficiaires (même démarche que précédemment) et 6 jours pour la formation des personnes-relais.

Il s'étalera également sur une durée de six semaines et suivra le même rythme indiqué précédemment.

Les personnes-relais devront, sous la supervision des sociologues et de la cellule régionale, CAIC, assurer la couverture totale de la population et parvenir à réaliser les objectifs fixés à la sensibilisation.

7.5 EVALUATION DE LA SENSIBILISATION

Les sociologues sensibilisateurs sont tenus d'établir :

7.5.1 Un procès verbal pour chaque réunion

Incluant notamment :

- la localité et la zone couverte,
- le groupe bénéficiaire et le numéro du passage,
- la date et l'heure de la réunion,
- la méthode ayant servi à rassembler la population,
- l'effectif des bénéficiaires présents à chaque réunion (hommes, femmes),
- les thèmes traités et les réactions enregistrées,
- les principaux problèmes soulevés par les participants,
- le nombre de contrats collectés,
- principales conclusions : appréciation sur la tenue de la réunion : degré de participation, de motivation des bénéficiaires, dispositions par rapport au paiement du fonds de roulement, suggestions diverses à transmettre éventuellement à l'Administration, etc...

7.5.2 Une fiche d'évaluation générale par zone AEP

Récapitulatif :

- la durée de l'intervention,
- les différentes méthodes ayant servi à réunir la population,
- le nombre de réunions tenues dans la zone AEP par type (réunions d'information, groupes chefs de ménage, femmes, personnes relais),
- l'effectif des participants par sexe,
- la durée de temps effective, impartie à chaque type de réunion,
- les principaux problèmes rencontrés,
- le nombre de contrats collectés.

- le montant du fonds de roulement collecté auprès des participants et le taux de participation.
- l'appréciation globale sur la motivation de la population et l'avenir prévisible du projet.
- les problèmes résiduels dégagés par la première phase de sensibilisation qui nécessitent une action de sensibilisation complémentaire, dans le cadre de la phase 2 de la sensibilisation.

7.6 TECHNIQUES D'ANIMATION ET DE COMMUNICATION

La sensibilisation qui est une action intégrée requiert des qualités d'animation, d'organisation et de communication qui peuvent être acquises par l'apprentissage : néanmoins, pour réussir les premières actions de sensibilisation, il est recommandé de :

* bien organiser les séances de sensibilisation, en avertissant les participants suffisamment à l'avance de l'heure et du lieu de la réunion.

Il est recommandé au début de l'action de sensibilisation de prendre contact avec les autorités locales (Délégué, Omda) et les chefs des structures socio-collectives, pour s'assurer de leur soutien au projet, leur exposer l'objet de l'action de sensibilisation, sa durée et son cheminement et de les mixer à la réunion d'information générale.

La coordination avec les bénéficiaires dans le cadre des groupes assez restreints s'effectuera de préférence avec les personnes relais qui assureront la responsabilité de préparer les réunions.

* les lieux les plus indiqués étant donné les limites des moyens dans les zones AEP, peuvent être les salles de classe (les samedis et dimanches), les locaux des cellules du RCD, ou certaines habitations de personnes volontaires.

* bien choisir l'heure des réunions : les heures tardives, notamment celles des repas sont à éviter.

* réussir l'accueil des participants en les mettant à l'aise et en introduisant un peu de chaleur humaine dans les discussions, créer une sorte de « champs de communication » entre les participants et le sensibilisateur.

Pendant les 10 premières minutes, le sensibilisateur pourra engager une discussion informelle sur des problèmes généraux liés au projet.

* présenter l'objet de la sensibilisation, le programme de sensibilisation, le nombre de séances, la durée des séances et inviter les participants à se prononcer sur les questions évoquées, éviter d'imposer les thèmes retenus pour la séance dans leur totalité, il faudrait prévoir une marge de négociation pour glisser un ou deux thèmes suggérés par le groupe : à cette fin, il faudrait combiner la méthode directive avec la méthode semi-directive et la méthode ouverte.

* faire parler les participants, car le rôle du sensibilisateur n'est pas de tenir des discours, mais de veiller à ce que tous les participants s'expriment, posent des questions, répondent aux questions de leurs voisins et, d'une manière générale, s'impliquent pleinement dans le processus de sensibilisation.